

TÉLÉRÉALITÉ

Vive la mariée... ou pas !

Ce soir, RTL TVI diffuse le 1^{er} numéro de « Mariés au premier regard ».

Une émission qui suscite la polémique partout où elle est diffusée.

● **Interview :**
Marc UYTTERHAEGHE

Émission trash, racoleuse, voyeuriste... On a tout lu et tout entendu à propos de *Mariés au premier regard*, la nouvelle télé-réalité diffusée ce soir sur RTL TVI. Il faut dire que le concept – décliné dans 25 pays dans le monde – ne fait pas dans la dentelle de robe de mariée. Elle propose à des inconnus, sélectionnés grâce à un questionnaire scientifique, de se dire oui sans s'être jamais vus ! Au-delà du débat sur la légalité (lire par ailleurs), on laisse la parole à la défense, c'est-à-dire au docteur en psychologie et sexologue Pascal De Sutter (UCL), qui participe au programme en évaluant les personnalités qui sont compatibles.

Pascal De Sutter, vous avez déjà participé au programme en France, sur M6. La version belge sera identique ?

Non, il y aura des différences. La plus fondamentale, c'est qu'en France, tous les mariages se faisaient dans la même mairie. Ici, ce sera en Wallonie et à Bruxelles. Une autre est qu'en France, l'émission était tournée avec des participants de la région parisienne, plus introvertis. Ici, les candidats sont plus dans l'authenticité.

Justement, Français et Belges ont-ils le même comportement face à la

séduction ?

Non, il y a des différences. Même d'une région à l'autre. Ce n'est pas pour cela que l'on change nos tests de personnalité, qui sont universels. Mais on a profité de notre expérience en France pour affiner les tests et augmenter la compatibilité.

les candidats étaient au courant dès le départ du concept ?

Non. Ils venaient pour une rencontre amoureuse mais n'étaient pas au courant qu'il y avait un mariage au bout. Beaucoup ont été surpris... Cela devenait pour eux une aventure plus compliquée.

Pour vous, cette émission est une sorte de grand laboratoire...

C'est vrai qu'en tant que psychologue, c'est fascinant. J'apprends énormément sur le fonctionnement humain, sur les sentiments amoureux, l'enga-

« On se trouve dans une génération "Tinder" où dès qu'il y a un problème, on a vite tendance à passer à autre chose. »

gement, la séduction... J'étudie dans ce domaine depuis vingt ans et j'ai encore fait des découvertes.

Comme ?

En fait la situation est encore pire que ce que j'imaginai : les gens sont beaucoup dans la consommation et n'ont plus cette notion de la durée. On se trouve dans une génération « Tinder » où dès qu'il y a un problème, on a vite tendance à passer à autre chose. Une autre constatation, c'est qu'hommes et femmes veulent continuer à vivre comme des célibataires

tout en étant mariés. Enfin, les gens n'ont pas vraiment envie de faire des efforts pour changer.

Si on regarde les stats de l'émission, le taux de réussite n'est pas génial...

Cela dépend de ce qu'on entend par génial. Parvenir à ce que des inconnus se disent oui, c'est déjà un défi. D'ailleurs, les candidats sont entourés par des psychologues externes pour s'assurer qu'ils sont assez résistants, car cela peut être un choc important de s'entendre dire non en plein visage à la commune. Cela peut être extrêmement stressant. En France, certains ont abandonné avant ou le jour même du mariage. Après, il y a le choc de vivre ensemble et toutes les difficultés qui s'ensuivent...

Cela prouve que, finalement, les sentiments priment sur la raison, non ?

Tout à fait. L'être humain fonctionne de façon émotionnelle et non rationnelle. C'est aussi valable en politique : les gens ne votent pas avec leur cerveau mais avec leurs tripes.

Ce programme a une très mauvaise image. Vous n'avez pas l'impression de servir de caution scientifique pour un programme trash ?

J'assume pleinement ma participation à cette émission. Pourtant, je peux être très critique sur d'autres émissions qui, j'ai l'impression, ne respectent pas les participants. C'était le cas de *L'île de la tentation*, où on allait chercher les plus bas instincts humains (la jalousie, la colère, le voyeurisme) et on en faisait une émission. Ici, les gens sont respectés. Ma collègue et moi-même avons d'ailleurs une clause dans notre contrat pour nous retirer si ce n'était pas le

cas. Ce n'est pas de la télé-réalité car on ne demande pas aux gens de jouer des choses. Ce sont de vraies personnes qui vivent une expérience avec tous les rebondissements liés à cette expérience.

Et qu'est-ce que cela peut apprendre au téléspectateur qui regarde ?

Ne nous leurrions pas : ce n'est pas une émission scientifique d'Arte. Cela reste un divertissement. Mais nous avons insisté pour que nous, les trois experts, puissions faire des interventions explicatives, à la portée de tout un chacun. On insiste, par exemple, sur l'im-

portance du compliment dans un couple. ■

RTL TVI, 20:15

Le débat : légal ou illégal ?

Le week-end passé, Olivier Maingain, le bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, indiquait dans *Sudpresse* qu'il avait refusé que sa Commune participe à l'émission et qu'on y célèbre un mariage. « *Le parquet de Bruxelles a considéré qu'il pouvait y avoir suspicion de vice de consentement et une contestation de la validité* » du mariage célébré et « nous a vivement recommandé de ne pas accepter » de participer à l'émission.

Olivier Maingain souligne que l'échange du consentement doit se

faire « *en dehors de tout contexte de pression ou d'intervention pour forcer la décision.* » Or, dans le contexte d'une émission télévisée et en l'absence de réflexion des futurs époux avant de rendre leur décision, il ne serait pas garanti que les conditions légales sont bien respectées.

Du côté de RTL Belgique, on assure que le processus est bien entendu légal, comme cela avait déjà été souligné voici trois semaines, lors de la présentation des

programmes de la chaîne privée. « *L'émission respecte les normes en vigueur et [...] les candidats ont toute la liberté de refuser* » de se marier lorsqu'ils rencontrent la personne qui leur a été choisie, réagit le porte-parole de l'entreprise privée, Christopher Barzal. « *Il appartient à chaque bourgmestre ou échevin d'accepter ou non de célébrer le mariage.* »

D'autres Communes ont accepté de participer à l'émission, à l'image du bourgmestre FF d'Evere. Vous lirez ses explications sur www.lavenir.net/rtl-eveve.